

Compte-rendu de la réunion des référents de proximité

Etablissement SERVICES TECHNIQUES & ATELIERS CENTRAUX

Début de réunion : 9h00

Référents de Proximité :

NOM/PRENOM	9h - 10h30
	X
	X
	X
	X
	X
	X
	X
	X
	X
	X

L'ordre du jour est déroulé comme suit :

1. Points d'information du Chef d'établissement.

Sujets d'actualité

_____ vient sur la nomination _____ Chef _____ qualité de VP
remplacement _____ techniques en

_____ évoque la réouverture de Small World et rappelle le travail qui fait
n certain nombre d'actions d'amélioration.

_____ t un point sur différents sujets sociaux :

- Négociation en cours : Actuellement les négociations en cours sont relatives aux prochaines élections professionnelles : le vote électronique et le protocole d'accord pré-électoral.
- La conversion des CDD en CDI pour tous les salariés qui souhaitent rester au sein de Disneyland Paris. Les périodes de recueil sont les suivantes :

	Premier jour de votre contrat	Période de recueil pour postuler à une conversion CDD-CDI
Phase 1	Avant le 15 mai 2023	du 15 mai au 15 juin 2023
Phase 2	Entre le 16 mai et le 15 juin 2023	du 16 juin au 17 juillet 2023
Phase 3	Entre le 16 juin et le 10 juillet 2023	du 20 juillet au 10 août 2023

Les postes à pourvoir au sein des divisions opérationnelles sont les suivants :

- . Attractions
- . Merchandise
- . Métiers de l'accueil et du service
- . Restauration
- . Hôtels (Hébergement, Réception, Restauration, Boutiques, etc.)

Tous les salariés qui souhaitent rester doivent se rapprocher de leur leader qui entamera les démarches nécessaires.

- Sessions d'information retraite animée par la CNAV et Audiens

Disneyland Paris a signé, avec l'ensemble des organisations syndicales, un accord intergénérationnel en date du 17 novembre 2017.

Cet accord, applicable à partir du 1er janvier 2018, contient un certain nombre de mesures dont l'une consiste à permettre aux salariés d'avoir une meilleure connaissance du système de retraite français.

C'est pourquoi, l'Entreprise a décidé d'organiser la venue chaque année de représentant des caisses de retraite, pour des sessions d'information collective. Les prochaines sessions auront lieu **les lundis 5 juin et 3 juillet** au bâtiment Bellini. Elles auront pour objectifs de faire connaître la retraite du régime général de la Sécurité sociale et des retraites complémentaires et de découvrir ce qui change avec l'entrée en vigueur le 1er septembre 2023 de la « loi Retraites ».

Point sur les effectifs

ique que les effectifs continuent d'augmenter.

A fin Avril 2023 sur un effectif total de 1 875 salariés :

- 118 étaient en CDD, 34 femmes et 84 hommes ;
- 1 757 étaient en CDI, 308 femmes et 1 449 hommes

A fin Mai 2023 sur un effectif total de 1 888 salariés :

- 120 étaient en CDD, 34 femmes et 86 hommes ;
- 1 768 étaient en CDI, 311 femmes et 1 457 hommes

2. Echanges sur les réclamations remontées par les Référents de Proximité en application de l'accord CSE

Aucune réclamation n'avait été portée par les référents de proximité auprès du Chef d'Etablissement. Toutefois les points suivants ont été abordés en séance :

✓ Découpage des Etablissements :

xpliqué que le découpage actuel était maintenu jusqu'aux prochaines elles. Après les élections, certains établissements vont grossir et d'autres disparaître. En ce qui concerne l'établissement Services Techniques, celui-ci existera toujours et sera complété d'horticulture, des services généraux notamment.

EDLI sera un Etablissement à part entière.

✓ Tables rondes organisées

e connaît pas tous les tenants et aboutissants des demandes et se renseignera pour leur faire un retour sur ce point.

✓ Missions des techniciens call :

Les référents de aux techniciens c tait normal de donner des missions de jour ris le point et se rapprochera du manager concerné afin qu'i

Cette demande concerne l'Hôtel Cheyenne, et pourrait concerner les autres Hôtels.

✓ Tolérance sur les débuts et fins de shift :

Les référents de proximité ont souhai constamment, tous les en début et fin de Convention Collective sur ce point et le fa d'organisation du temps de travail. C'est une tolérance mais qui doit rester exceptionnelle, et n'est pas sanctionnable en tant que telle.

✓ Recrutements :

Les référents de proximité ont soulevé des problématiques de recrutement au sein de Disneyland Paris, qui pour eux sont liés aux faibles salaires proposés. Emmanuel CALDERARA a entendu le point. Il a rappelé que les éléments d'enveloppe salariale n'était

pas communicable auprès des référents de proximité, et que de nombreux recrutements étaient en cours. Il a conscience des difficultés qui ne sont pas propres à Disneyland Paris, car les difficultés de recrutements sont nationales.

✓ *QT :*

Les référents de proximité se demandent à quoi servent les QT. Pour Emmanuel CALDERARA, ce sont des moments échanges entre un leader et son salarié. C'est l'occasion de poser des questions au management, de faire un point sur la façon dont se passe le travail. Il n'y a pas de support, ni d'archivage ou de transmission auprès des RH. C'est un échange régulier pour avancer.

✓ *Mémos :*

Les référents de proximité ont souhaité que des mémos ont été transmis pour signature auprès des équipes. Il est à l'origine de ces mémos. Il a demandé à ce que les mémos afin de rappeler les règles qui leur permettent de se protéger ainsi que les équipes. Il ne s'agit en aucun cas pour l'entreprise de se dédouaner de ses responsabilités, il était juste important de rappeler. A ce titre, le référent technique qu'il a également signé ce mémo.

Fin de la réunion à 10h30.

Services Techniques &
Ateliers Centraux

La prochaine réunion aura lieu le mercredi 23 août 2023 à 9h. Les référents ont jusqu'au mercredi 2 août inclus pour envoyer leurs réclamations au Chef d'établissement